

La lettre de la RMF UE



La dernière lettre de la RMF UE était assez optimiste sur le lancement de l'opération EUFOR en RCA. Optimiste sur la capacité des 28 à se retrouver autour d'une table pour offrir les contributions nécessaires. Or, force est de reconnaître, après 5 conférences de génération de forces, que le compte n'y est pas. Pourtant, il nous faut réussir cette mission vis-à-vis du peuple centrafricain qui nous attend, vis à vis des Africains de la MISCA qui ont également besoin de notre aide et en attendant une potentielle opération de maintien de la paix de l'ONU. Tout cela doit nous amener à réfléchir sur la volonté réelle des Européens à lancer des opérations militaires loin de leurs bases nationales. Sans doute les événements ukrainiens ont-ils pesé lourd dans les défections observées... EUFOR RCA tout de même a été lancée le 1^{er} avril. Souhaitons-lui plein succès.

Au MALI, l'Union européenne vient de renouveler pour deux ans jusqu'en mai 2016 le mandat de la mission de formation de l'armée malienne EUTM MALI. Avec l'engagement de la brigade franco-allemande (BFA), la participation croissante de l'Allemagne est à noter. Le chef de mission descendant, le général Bruno GUIBERT, a quitté ses fonctions le 1^{er} avril dernier et le général RUDKIEWICZ commandant la BFA lui a succédé. A cette occasion, la rédaction est très reconnaissante au général GUIBERT d'avoir accepté de nous livrer son appréciation de la situation au MALI.

Bonne lecture,

Général de corps d'armée Gilles ROUBY
Représentant militaire permanent de la France
auprès de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne

SOMMAIRE

Opération EUTM MALI	2
Entretien avec le général de brigade Bruno GUIBERT	3 et 4
Cyber défense, une nouvelle priorité européenne.. ..	5
Le mécanisme ATHENA.	6

Présentation



Général de brigade Bruno GUIBERT commandant la Mission Européenne d'Entraînement au Mali, entretien en pages 4 et 5.

Le général de brigade Bruno Guibert intègre en 1981 l'école spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et choisit de servir à l'issue de sa formation dans les Troupes de marine. De 1984 à 2000, il alterne des postes opérationnels au sein des 3^e et 6^e régiments parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa) et des postes en état-major. Pendant cette période, il participe à de nombreuses opérations extérieures, notamment au Tchad, en République centrafricaine ou au Rwanda. De 1997 à 2000, il suit le cours de l'enseignement militaire supérieur du 2^e degré à l'école nationale supérieure des mines de Nancy et au collège interarmées de défense à Paris. Après avoir commandé le 3^e RPIMa, il rejoint en 2006 l'état-major de l'armée de Terre pour y tenir des postes de direction. Nommé général de brigade le 1^{er} août 2012, le général Guibert commande la 1^{re} brigade mécanisée à Châlons-en-Champagne depuis ce même jour. Il a pris le commandement de la Mission Européenne d'Entraînement au Mali le 1^{er} août 2013.



European Training Mission in Mali : un succès en voie de confirmation



L'UE a lancé la mission EUTM Mali par décision du COPS, le 18 février 2013, à l'unanimité des Etats membres de l'UE, à la demande du gouvernement malien et en accord avec les résolutions internationales (résolution 2085 (2012) du Conseil de sécurité des Nations Unies). Elle s'inscrit plus largement dans le cadre d'une stratégie européenne pour la sécurité et le développement au Sahel, définie en 2011. Cette mission vise à aider le Mali à reconstruire des forces armées républicaines, pilier de l'état de droit, capables d'assurer de façon autonome la sécurité du pays.

Pour ce faire, la mission comporte deux piliers. Le premier pilier : « appui et conseil » aide les autorités maliennes à réformer l'outil de défense, le second pilier : « entraînement » travaille à la formation des unités combattantes maliennes. La mission devait former quatre GTIA au cours du premier mandat.

Le GTIA « Balanzan » vient de terminer, le 14 mars dernier, sa formation au camp de Koulikoro. Il est le 4^e formé par la mission EUTM Mali après Waraba (2 avril-7 juin 2013), Elou (8 juillet-14 septembre), Sigui (5 octobre-7 décembre 2014). Au terme des trois mois d'entraînement dispensés par les formateurs européens, le GTIA « Balanzan » a acquis et consolidé les savoir-faire tactiques et techniques nécessaires pour accomplir ses missions lors de son prochain déploiement opérationnel dans le Nord du pays : contrôler une zone, donner un coup d'arrêt, mener une reconnaissance offensive, réduire une résistance isolée. Il a aussi suivi une formation au droit des conflits armés et au droit international humanitaire



Parallèlement à cette mission de formation, EUTM Mali a contribué à établir un cadre à la réforme des armées en appuyant les autorités maliennes par des actions d'expertise et de conseil, contribuant à plusieurs chantiers importants dans différents domaines¹, comme le système d'information des ressources humaines (SIRH). Cet outil de gestion informatisé est une des clés pour la réalisation de la restructuration des Forces Armées Maliennes (FAMA). Après une phase de recensement et de saisie des données essentielles, il permettra, à terme, de connaître précisément les effectifs des FAMA. Il contribuera ainsi à la

construction d'une véritable politique de gestion et donc à la définition d'un véritable parcours professionnel détaillé pour le militaire tout au long de sa carrière.

Au cours de ce premier mandat, EUTM Mali a jeté les bases du rétablissement des forces armées maliennes, en aidant notamment les autorités gouvernementales à définir un format d'armée s'appuyant sur des structures pérennes et en les dotant d'unités aptes à remplir des missions de sécurisation au nord du pays.



¹Gestion des ressources humaines, renseignement, chaîne de commandement, systèmes d'information, logistique opérationnelle, finances et planification.



Entretien avec le général de brigade Bruno GUIBERT commandant la Mission Européenne d'Entraînement au Mali

Mon général, vous arrivez le mois prochain au terme de votre mandat, quel bilan personnel tirez-vous de ces 8 mois passés à la tête de cette mission ?

Cette mission aura été dense et extrêmement enrichissante, il s'agit d'une mission atypique qui comporte un volet militaire et politique. C'est en cela qu'elle diffère d'autres missions qui ont un aspect essentiellement opérationnel.

Sur le plan humain, j'ai beaucoup appris des Maliens. C'est aussi le cas pour les militaires européens qui ont côtoyé les soldats maliens tout au long de leur formation. Ils sont un peuple fier, riche d'une longue histoire, ils nous montrent chaque jour leur volonté de relever la tête et d'aller de nouveau de l'avant, ils n'ont pas peur du défi qui s'offre à eux, c'est là une preuve de courage et de pugnacité.

La mission EUTM Mali atteint-elle les objectifs fixés concernant la formation des soldats maliens en termes quantitatif et qualitatif?

La mission de formation peut être considérée comme un succès : les trois GTIA entraînés par EUTM Mali ont été déployés dans le nord du pays. Ils ont participé à des missions conjointement avec les forces de l'opération Serval et de la MINUSMA et ont obtenu de bons résultats. Le « contrat » quantitatif a, lui aussi, été rempli puisque le quatrième GTIA vient de terminer sa formation conformément à notre mandat. Au total, ce sont 2800 hommes qui sont passés par le camp d'entraînement EUTM à Koulikoro.

Mais la mission est en constante évolution pour adapter la formation aux besoins opérationnels des GTIA, grâce au retour d'expérience obtenu par les détachements d'assistance opérationnels de Serval, qui soutiennent les GTIA déployés au nord, ou par des contacts directs. Ainsi, le 21 janvier, une délégation de 8 officiers du GTIA Waraba (le chef de corps, le LCL SANOGO, son EM et ses CDUs) a été reçue au MHQ à Bamako. Cette rencontre nous a permis :

- de juger de la pertinence d'un certain nombre d'adaptations de la formation déjà effectuées depuis le passage du GTIA 1,
- de cerner les activités potentielles qui pourraient être menées en matière de tactique, de complément de formation des cadres ou de tir.

Cette séance a permis de mieux appréhender les besoins de « recyclage » du GTIA et de travailler conjointement avec l'EMAT malien sur les actions concrètes qui pourront être menées. Ce recyclage du GTIA Waraba débutera le 1^{er} avril, au camp de Kati, situé dans la région de Bamako et sur le camp de Koulikoro.

Concernant la partie conseil de notre mission, la collaboration avec les autorités maliennes se passe pour le mieux. Les autorités ont encore récemment salué le travail accompli par la mission. En soutien des autorités maliennes, nous avons aidé à la mise en place de chantiers majeurs pour la réforme, en participant par exemple à huit groupes de travail thématiques.

Les moyens dont vous disposez pour remplir votre mission vous paraissent-ils suffisants ?

EUTM Mali bénéficie de la contribution de 23 nations dans le domaine de la formation, chaque pays s'étant porté volontaire pour accomplir une partie de la formation correspondant à un de ses domaines reconnus d'excellence. Par exemple, la France, s'occupe de la formation infanterie avec la Grande-Bretagne et une compagnie « Nordique Baltique » (la Suède, Finlande, l'Estonie, et la Lituanie), l'Espagne est responsable de l'instruction de la batterie d'artillerie et des commandos, les Italiens de l'escadron blindé et des TACP, les Polonais de la compagnie de logistique, etc.

Les moyens dont nous disposons pour remplir notre mission sont tout à fait adaptés au contexte dans lequel nous évoluons. Notre budget, pour ce premier mandat, s'élève à 30 millions d'euros financés par le mécanisme des coûts communs (sur quinze mois), dont 9 millions ont été investis à Koulikoro. Nous disposons ainsi de presque toutes les infrastructures nécessaires à une formation de qualité (champs de tirs, aire d'instructions, salles de cours, etc.).

Quelle est votre appréciation sur la capacité future des unités de l'armée malienne à contribuer à la sécurité de leur pays ?

Dans le futur, l'armée malienne doit être en mesure d'assurer la sécurité de son territoire, c'est bien le sens de notre mission. Les GTIA formés par EUTM Mali ont déjà commencé à contribuer à cette sécurisation du nord du pays. Les résultats opérationnels obtenus sont positifs, mais il faut rester réaliste car les lacunes des FAMA restent significatives. Il faudra du temps pour redresser définitivement la situation. A ce stade, nous avons permis à l'armée malienne de reprendre confiance et de redresser la tête. Enfin, les conditions d'engagement au nord, notamment climatiques, étant extrêmement rudes, il faut que ces GTIA puissent être relevés. EUTM Mali formera donc quatre autres GTIA lors de son prochain mandat, tandis que les Maliens prévoient d'en former quatre autres indépendamment.

Quels seront, selon-vous, les principaux enjeux du prochain mandat ?

Le renouvellement de la mission a été validé pour une période de 24 mois supplémentaires. Au cours de ce nouveau mandat, qui correspond à la phase de stabilisation, il y aura un certain nombre d'évolutions parmi lesquelles la formation de formateurs maliens (Train The Trainers-TTT). Cette formation a pour objectif de doter l'armée malienne d'une capacité autonome de formation de ses unités. Un stage pilote a d'ailleurs été conduit parallèlement à la formation du 4^e GTIA. Durant 14 semaines, 14 officiers et sous-officiers maliens ont suivi une formation visant à leur donner les bases pédagogiques pour leur permettre d'élaborer, planifier, et conduire un entraînement. Ce premier stage nous a permis de valider le concept qui sera étendu lors du second mandat d'EUTM Mali.

La période « inter GTIA » sera également plus longue et mise à profit pour le « recyclage » des unités formées par la mission, dans leurs garnisons au sud, avant leur redéploiement au nord. L'enjeu sera la mise en place d'un véritable entraînement décentralisé. Nos formateurs se rendront dans les garnisons des GTIA afin de dispenser une formation aux unités maliennes sans que ces dernières n'aient à venir à Koulikoro, les habituant à poursuivre l'entraînement où qu'elles se trouvent.

Quel évènement de votre mandat, restera pour vous le plus marquant ?

Plus qu'un évènement, c'est l'état d'esprit des Maliens. Indéniablement, quand le GTIA quitte, seul, le camp de Koulikoro pour être engagé dans le Nord, l'état d'esprit, le visage des soldats maliens que nous avons côtoyés pendant trois mois est différent : c'est un mélange de fierté et d'inquiétude. Ils ont rendez-vous avec leur destin et l'histoire de leur pays.

**• CIS deployable package**

Le CIS deployable package (DP) qui vient d'être présenté au CMUE a été acquis par le SEAE en 2013. Seul moyen satellitaire de liaison au niveau secret UE, il se compose de deux shelters, aux normes TEMPEST, projetables par des vecteurs terrestres, aériens ou maritimes et permet d'étendre le réseau sécurisé (SOLAN) sur deux zones d'opérations. Il est attaché au centre d'opérations de l'Union européenne (EU OPSCEN), avec lequel il est prévu de se déployer en cas d'activation de cet OHQ pour apporter différents services de communications: EUCCIS, e-mail, VTC, FAX. Les frais de déploiement sont alors couverts par le mécanisme Athéna. Il pourrait s'avérer également utile pour de nombreuses missions de la PSDC. L'EMUE étudie donc actuellement d'autres options de déploiement de ce kit projetable, compte-tenu des contraintes (notamment financières) que cela impliquerait.

• Exercice ravitaillement en vol

Du 31 mars au 11 avril, dans le cadre de « l'initiative ravitaillement en vol » facilitée par l'AED, l'European Air Transport Command (EATC) organisera le premier exercice multinational de ravitaillement en vol. Celui-ci sera mené en soutien de l'exercice *Frisian Flag 2014* organisé par les Pays-Bas et l'OTAN au profit de l'aviation de combat de plusieurs pays européens et coordonné à partir des bases néerlandaises d'Eindhoven et Leeuwarden. Trois pays ont pour l'instant confirmé leur participation et l'envoi de ravitailleurs : les Pays-Bas et leurs KDC-10, l'Allemagne avec ses A310 MRTT et l'Italie avec ses KC-767. La France envisage une participation ponctuelle avec un C135FR.



Cyber défense, une nouvelle priorité européenne

Alors qu'il est commun d'assimiler le cyber espace au cinquième champ de bataille, il devient également indéniable que la maîtrise de cet espace virtuel contribue au succès des opérations militaires modernes. Il est indispensable de dépasser l'appréhension purement militaire de cet enjeu pour constater que les acteurs civils les plus exposés à la concurrence internationale sont également les cibles d'attaques cybernétiques, allant de la collecte frauduleuse d'informations à l'action de sabotage contre leurs systèmes d'information.



L'Union européenne, dans le sillage de certaines nations et organisations internationales, s'est résolument engagée dans la promotion de la cyber sécurité. Elle s'est ainsi dotée d'une stratégie de cyber sécurité², dans laquelle les institutions européennes identifient le développement d'une politique et de capacités de cyber défense comme l'une des 5 priorités stratégiques de l'Union. Le Conseil européen sur la Défense, qui s'est tenu les 19 et 20 décembre 2013, a confirmé cette priorité en évoquant la nécessité d'élaborer une feuille de route et des projets concrets, d'améliorer la coopération « civilo-militaire » et de protéger les moyens engagés dans le cadre des missions et opérations de l'UE.

Au-delà du travail normatif réalisé par les institutions européennes au sujet du cyber espace³, le Conseil mentionne l'appui primordial de l'Agence européenne de défense. Celle-ci dispose en effet d'une « *project team* » dédiée à la cyber défense et porteuse de projets concrets en la matière. Elle travaille en association avec d'autres structures comme le NATO Science and Technology Organization ou le Cooperative Cyber Defence Center of Excellence de Tallin, tout en étant ouverte au secteur civil. Son objectif est de favoriser une meilleure synergie entre les pays membres, par une mutualisation de moyens et de connaissances, mais également de standardiser les procédures au sein de l'Union, en envisageant à court terme des applications communes dans le cadre d'opérations européennes.

La détermination de certains pays membres, dont la France, a déjà abouti à des résultats concrets: élaboration d'une doctrine sur la cyber défense et appréhension de la cyber menace⁴ dans le cadre d'opérations européennes, mutualisation de formations et d'exercices (planifié en mai 2014), lancement de projets de recherche (notamment en appui de l'industrie européenne). L'impact réel de ces réalisations devra néanmoins être observé à moyens termes sur les bénéfices obtenus pour les acteurs européens les plus exposés, même si l'intérêt financier d'une mutualisation des projets semble d'ores et déjà évident.

² *Cybersecurity Strategy of the European Union: An Open, Safe and Secure Cyberspace* (7.2.2013) http://eeas.europa.eu/policies/eu-cyber-security/cybsec_comm_en.pdf

³ Directive 2013/40/UE relative aux attaques contre les systèmes d'information. Proposition de directive « NIS » relative aux mesures destinées à assurer un niveau élevé de sécurité des réseaux et de l'information dans l'Union. Les procédures opérationnelles permanentes (POP) de gestion de crises cybernétiques multinationales, élaborées en liaison avec l'European Union Agency for Network and Information Security (ENISA).

⁴ *Doctrine for Cyber Defence in EU-led Operations and Cyber Threat Intelligence for EU-Led Operations.*



Le mécanisme ATHENA

Le mécanisme ATHENA a été créé le 23 février 2004 devant l'impossibilité juridique pour le budget de l'Union de financer des dépenses afférentes à des opérations ayant des implications en matière de défense, et, du retour d'expérience de l'Opération ARTEMIS en République Démocratique du Congo. ATHENA ne gère que certaines dépenses, dites coûts communs (10 à 20 % des coûts globaux opérationnels). Ce dispositif valable pour toute opération est mis en œuvre dès la phase préparatoire et s'arrête une fois la mission achevée.



ATHENA, comme le budget de l'Union, est alimenté à partir de contributions calculées par une clé de répartition en fonction du PIB de chacun des 27 Etats membres (le Danemark ne participant pas). Structure permanente, le mécanisme financier, doté de la personnalité juridique, est présidé par le pays exerçant la présidence tournante du Conseil, et géré par un administrateur (chef de la direction générale des Finances du Secrétariat général du Conseil) et une équipe administrative et comptable dédiée.

Son budget, par nature non programmable, varie de façon significative d'une année à l'autre : 53 millions d'euros en 2013 contre 29 millions en 2012. Quatre opérations sont actuellement financées par le mécanisme ATHENA : EUTM Mali (23.4 millions d'euros), EUFOR ALTHEA (23 millions d'euros), EUNAVFOR-ATALANTA (15.3 millions d'euros) et EUTM Somalie (11.6 millions d'euros). D'ores et déjà, l'année 2014 s'annonce active du fait, notamment, du lancement de l'opération EUFOR RCA.

ATHENA se définit comme la poursuite, par la logique financière, des engagements politiques des Etats membres qui se sont prononcés à l'unanimité en faveur du lancement d'une opération militaire. Ainsi, cet outil intergouvernemental permet aux Etats membres de conserver le contrôle politique et opérationnel des actions. L'accord financier sur le montant de référence, la validation du budget présenté par le commandant de l'opération, et le contrôle permanent des dépenses opérationnelles par le Comité Spécial (l'assemblée des représentants des Etats membres) illustrent ce fonctionnement.

ATHENA est à la croisée des chemins de l'instrument budgétaire et de la « mécanique diplomatique ». Il importe aussi qu'un équilibre soit préservé entre membres siégeant : d'une part les diplomates, pour les aspects internationaux et, d'autre part, les militaires, qui apportent la réalité de l'engagement militaire sur le terrain en plus de leur expertise budgétaire.

Ainsi, le Comité spécial demeure un outil intergouvernemental aux mains des Etats membres. Il doit être clairement identifié comme indépendant du Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE). Il symbolise un des bastions de souveraineté que les Etats membres ne souhaitent pas, pour l'instant, voir être intégré au sein du SEAE.

ATHENA doit se concevoir en synergie avec les autres instruments financiers, au sein d'une approche globale. ATHENA séduit par sa flexibilité, sa réactivité et son expertise des crises militaires. Sa transparence des procédures et sa rigueur comptable visée par deux niveaux d'audit comptables renforcent cette image.

Les missions civiles de la PSDC pourraient s'appuyer sur une structure et des processus semblables à ceux d'ATHENA. Ce mécanisme doit être pérennisé, voire être renforcé, dans le cadre de l'approche globale de gestion des crises ; telle est la proposition de la France en la matière, qui souhaite élargir le champ de dépenses éligibles aux coûts communs pour le second semestre 2014.

Pour s'abonner à la diffusion numérique :

repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr

**Rédacteur en chef :
Commandant Stéphane REIX**

Pour retrouver les numéros précédents de la Lettre d'information RMF :

